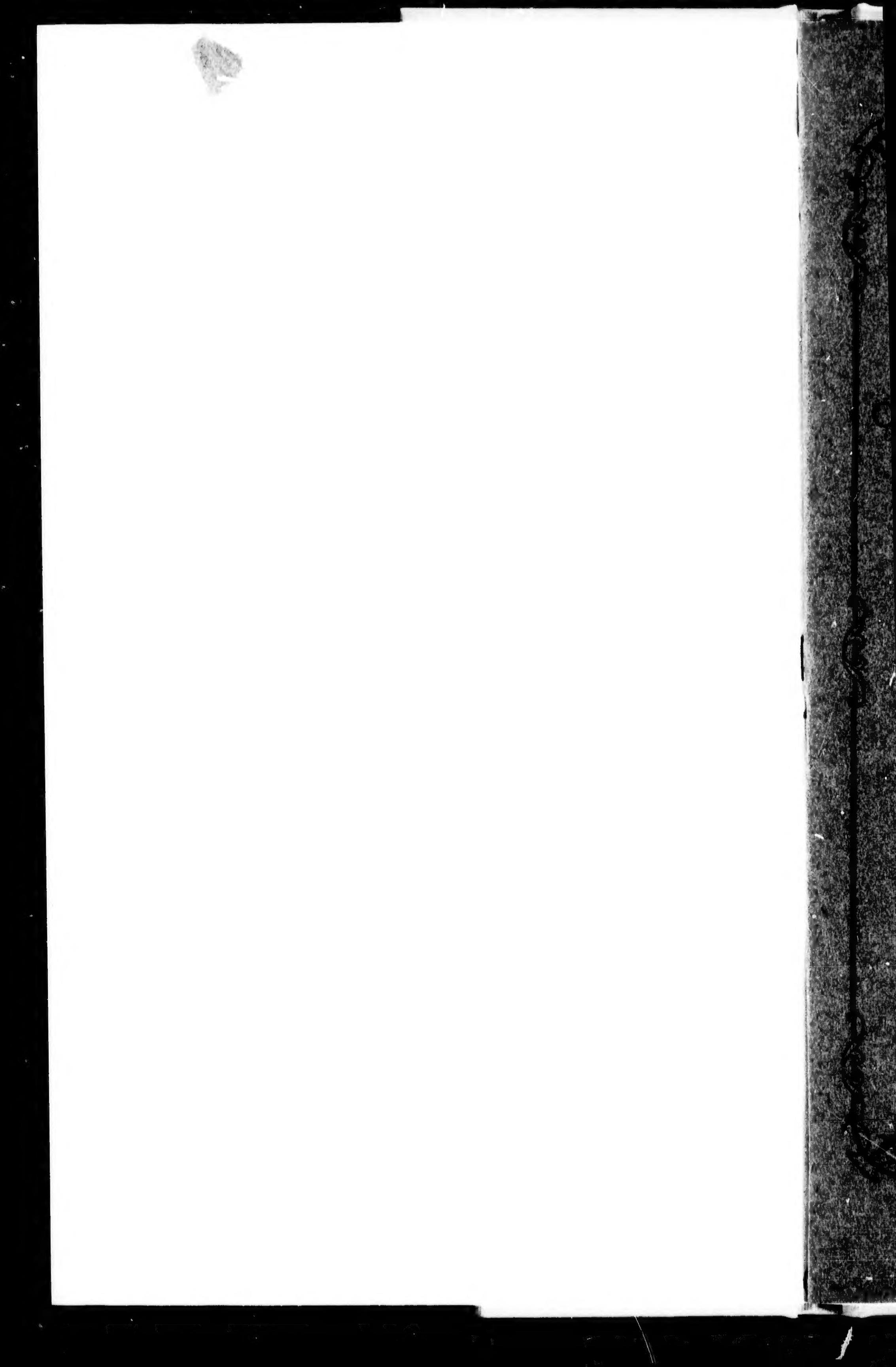


APPEL

AUX

CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

POUR

L'ÉRECTION D'UNE ÉGLISE,

PUBLIÉ PAR LE COMITÉ DE SOUSCRIPTION.

Montréal:
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,
[illegible]

APPEL

AUX

CATHOLIQUES DE MONTREAL.

Les époques et les contrées les plus bénies du ciel, ont toujours été celles qui se sont montrées elles-mêmes plus généreuses, plus actives, plus dévouées à l'œuvre de Dieu. On en peut dire autant des familles et des individus ; pour en trouver des preuves, il nous suffirait du reste d'ouvrir les yeux autour de nous. Nous avons donc cru rendre un service réel, autant à nos concitoyens qu'à l'œuvre à laquelle nous voulons les convier, en recueillant les motifs qui ont été si éloquemment exposés dans l'assemblée publique du 6 décembre.

Le dimanche précédent, la lettre suivante, émanant du Secrétariat de l'Évêché, avait été adressée à toutes les églises catholiques de Montréal :

" Mgr. l'Évêque de Montréal, ayant permis aux RR. PP. Jésuites de bâtir une église attenante à leur Collége Ste. Marie, et un citoyen ayant généreusement donné à ces Pères un terrain spacieux pour y placer cette église qui, avec le temps, pourra devenir un très-bel ornement pour notre grande cité, je vous invite, de la part de Sa Grandeur, à contribuer, selon vos moyens, à une si bonne œuvre, dont le succès ne peut manquer de procurer la plus grande gloire de Dieu et d'attirer sur nous ses plus abondantes bénédictions.

" Il y aura dimanche prochain, à 7 heures du soir, au Collége Ste. Marie, une assemblée publique, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour accomplir un si utile projet ; et tous les généreux citoyens sont invités à y assister pour prendre une part active à une œuvre qui va procurer à la religion un nouveau monument religieux."

Évêché de Montréal, 29 Nov. 1863.

Conformément à cette invitation, une assemblée de la plus haute respectabilité, composée de catholiques Canadiens et Irlandais, réunis dans un intérêt commun, sous la présidence de leur Évêque, s'installait à l'heure indiquée dans les salles provisoires de l'*Union Catholique.*

Après l'invocation au St. Esprit, comme pour traiter une affaire grave et d'une haute portée dans l'intérêt de la religion, Mgr. prit la parole :

Il rappela que de temps immémorial, à côté des pasteurs chargés d'office de travailler au salut de leurs ouailles respectives, il y avait toujours eu dans l'église de Dieu des *auxiliaires*, appelés ou ardemment désirés par ces pasteurs eux-mêmes : que l'Apôtre St. Pierre en avait le premier donné l'exemple, lorsque dans cette pêche miraculeuse où le filet allait se rompre, il fit signe à ses compagnons, qui vinrent avec leur barque, et le tirèrent par une laborieuse co-opération de l'heureux embarras où il se trouvait. Ainsi en fut-il dans tous les temps ; à chaque siècle, la divine providence suscita non seulement des hommes, mais des familles religieuses tout entières pour venir au secours des titulaires, soit dans ces moments précieux où le salut de tant d'âmes dépend du nombre des ouvriers, soit dans les moments d'épreuves où leur concours est nécessaire pour résister aux assauts de la tempête. Telle a été en particulier, dans ces derniers temps, la Compagnie de Jésus, composée de ces *rameurs vigoureux et expérimentés*, comme les nomme le Souverain Pontife, et que le Saint Siège lui-même a cru devoir, au commencement de ce siècle, appeler de nouveau au secours de l'Eglise universelle.

Mgr. raconte ensuite, avec le plus aimable abandon, comment, lors de son premier voyage à Rome, où, par une providence particulière il arriva le jour même de la St. Jean Baptiste qui, dans la capitale du monde chrétien, se célèbre avec plus de piété et de pompe qu'en tout autre lieu du monde, il se sentit inspiré par le Saint Précurseur, par celui qui jadis montra du doigt le divin Sauveur, d'aller le chercher immédiatement pour son peuple. Il cède donc à cette inspiration, il se rend au Gesù (1) : là, le spec-

(1) **Eglise et Maison Professe des Jésuites à Rome.**

tacle des différentes réunions et congrégations du peuple, des jeunes gens, des nobles, des cardinaux, la vue de tant d'œuvres admirables dont cette église et cette maison sont le centre, le bien de toute nature qui s'y fait sous les yeux et sous la haute protection du Souverain Pontife, toute cela confirme Sa Grandeur elle-même dans la pensée où elle était de rappeler la Compagnie de Jésus sur une terre fécondée autrefois par les sueurs et le sang de ses premiers apôtres.

En effet, à la suite de cette première entrevue, Mgr. faisait bientôt à la Compagnie, sous forme plus officielle, un appel dont nous avons été heureux de rencontrer une copie, ou au moins un lambeau :

Appel aux Jésuites.

" Le soussigné ne doute pas que le projet de confier aux RR. PP. Jésuites le soin des missions sauvages du Canada, ne soit une raison suffisante pour les engager à revenir dans ces contrées pour arroser de nouveau de leurs sueurs et fertiliser par leurs travaux cette terre consacrée par le sang de leurs pères. Tout les rappelle dans cette contrée, qui n'a jamais cessé de vénérer leur mémoire, et qui est encore couverte des monuments précieux qui attestent leur courage intrépide. Ils y trouveront des Évêques et un Clergé qui se feront gloire de concourir à leurs saintes entreprises, et un peuple plein de foi qui, dans ce moment, uni à ses Pasteurs, ne cesse de lever au ciel des mains suppliantes, pour prier le maître de la vigne d'envoyer un assez grand nombre d'ouvriers pour récolter l'abondante moisson qui se présente. Ils y trouveront une jeunesse ardente, qui saura, par son application à l'étude, dédommager ses maîtres des sacrifices qu'il leur aura fallu faire pour venir répandre le bienfait de l'éducation dans cette partie du nouveau monde ; ils y trouveront des peuplades d'Indiens fidèles, dont les yeux seront réjouis en revoyant leurs anciens maîtres ; ils y trouveront des peuplades infidèles qui les supplient d'aller à leur secours : *Transiens in Macedoniam adjuva nos* (Act. 16, 9). Il est à croire que l'ancienne harmonie qui a toujours régné en Canada entre le Clergé séculier et les Jésuites, n'en sera que plus resserrée : en se revoyant, après tant de malheurs et de secousses et après 80 ans de séparation, qu'ils seront tendres les saluts de

ces frères toujours si unis ! *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum !* Enfin, le soussigné espère que les enfants de St. Ignace, les frères de St. François Xavier, de St. Régis, etc., entendront sa voix, qui est celle de son église fondée par eux, et qu'ils se diront les uns aux autres, comme autrefois St. Paul à St. Barnabé : *Revertentes visitemus fratres per universas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodò se habeant.* (act. 15, 36)." (1)

= † IGNACE, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Rome, 2 juillet 1841.

La mission fut acceptée, et, chose admirable, ajoute ici Mgr., dont nous avons interrompu le récit, non seulement il ne fut pas question de compensation pour la perte des grands biens que la Compagnie possédait autrefois dans le pays en les employant tout entiers à la plus grande gloire de Dieu ; mais il ne fut posé aucune condition au plus pur et au plus entier dévouement.

Du reste, la Divine Providence, toujours adorable dans ses desseins, avait déjà pourvu elle-même aux premiers frais d'un établissement : Depuis quelque temps l'île de Madagascar, sur les côtes d'Afrique, semblait à la veille d'ouvrir ses portes à l'Evangile ; cette mission était destinée à la Compagnie, le personnel en était nommé ; des âmes généreuses, des amis dévoués, les parents des missionnaires, s'étaient occupés avec ardeur à pourvoir aux besoins de cette lointaine émigration ; le vaisseau était choisi, le jour du départ fixé, quand Dieu permit que le projet échouât juste au moment où ces préparatifs allaient changer de destination, au profit du Canada. On sait ce que les R.R. P.P. ont fait depuis parmi nous.

A la dette de reconnaissance contractée par nos pères se joignent donc les motifs d'une reconnaissance personnelle.

Mais de plus, notre intérêt, celui de la Religion, viennent corroborer cette première considération.

Mgr. fait ici un tableau vivant de nos progrès sociaux, au point de vue de la religion : il constate qu'on a beau prendre les devants,

(1) Retournons visiter nos frères par toutes les villes ou nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

le flot béni du bien à faire nous devance continuellement. Il y a trente ans à peine, il n'y avait à Montréal que trois églises publiques : l'ancienne Paroisse, et les deux petites chapelles de Bonsecours et des Récollets ; aujourd'hui il y en a 23, où s'offre chaque jour le St. Sacrifice, et où il y a foule à nos grandes solennités. Et cependant, s'il nous arrive de sortir pendant les offices, on est surpris de voir tant de monde dans les rues. Une autre église paraît donc un besoin urgent, surtout si l'on considère que l'augmentation si rapide de notre population rendra bientôt cette mesure nécessaire.

De plus, on peut remarquer que ce sont surtout nos jeunes gens que l'on voit ainsi hors des églises ; et ne pourrait-on pas en assigner une raison plausible ? Ne serait-ce pas parce que, pendant que les dames, les jeunes personnes, nos différentes confréries ou sociétés ont chacune leur lieu de réunion, notre jeunesse instruite est seule sans sanctuaire particulier ; et cependant, MM., de quelle importance n'est-il pas qu'on l'entoure de secours religieux, afin de profiter de ses bonnes dispositions, et de former au bien ceux qui ont l'avenir entre leurs mains ; ceux qui, dans quelques années, seront à la tête de notre société ? Or, ces jeunes gens se sont choisi des guides dans les Pères de la Compagnie de Jésus, un sanctuaire dans leur modeste chapelle : mais il leur faut quelque chose de mieux, quelque chose non seulement qui suffise à leur nombre, mais qui réponde mieux à leur position sociale, c'est-à-dire, une église comme celle qu'il s'agit de construire.

Un autre motif que développe Sa Grandeur, c'est la gloire de notre Religion dans l'estime des étrangers, l'effet salutaire produit contre leurs préjugés par la décence du culte, la comparaison qu'ils ne manquent pas de faire entre un pays qu'ils sont disposés à regarder comme arriéré en fait de progrès, d'initiative, de dévouement, et les œuvres des plus pauvres Irlandais des États-Unis qui sont prêts à tout, dès qu'il s'agit de leur foi et leur Dieu.

Vous le voyez, MM., concluait Mgr., de puissants motifs nous pressent de voir s'élever cette nouvelle église ; mais, pour cela, il faut des moyens, et ces moyens où les prendre ?

D'abord, il fallait un terrain. Si j'avais eu la foi puissante d'un Saint Grégoire le Thaumaturge, (Mgr. ici tient l'auditoire sus-

pendu à ses lèvres pendant tout le narré de la gracieuse légende), j'aurais dit, non pas à la montagne, car ici le terrain ne manquait pas, mais aux obstacles de reculer. Eh bien, ce que ma foi n'a pu faire, la charité de l'un de nos citoyens l'a fait! Reste à la vôtre de poser l'édifice sacré sur le terrain qu'il a acquis à si grands frais, et qu'il vous donne si généreusement. Vous le ferez MM., j'en ai la conviction ; vous m'avez appris à compter sur vous, souvent au prix des plus rudes sacrifices ; jamais encore, depuis vingt ans, quand j'ai jugé une œuvre nécessaire à la gloire de Dieu et au salut des âmes, je n'ai fait appel en vain à mes diocésains.

L'allocution et les vœux de Mgr., après avoir été couverts d'applaudissements, furent, disons le immédiatement, dignement secondés par le Supérienr du Séminaire.

Comme premier Pasteur de la grande paroisse de Montréal, M. Granet déclara qu'il sentait le besoin *d'auxiliaires*, et surtout d'auxiliaires tels que les Jésuites et les Oblats (1) ; qu'il était par conséquent du devoir autant que de l'avantage de St. Sulpice d'encourager une œuvrecomme celle dont on s'occupait.

Parlant ensuite au nom de tous ses confrères, il exposa les rapports bienveillants et la tendre charité qui avaient toujours existé entre St. Sulpice et la Compagnie de Jésus. Il nous apprit que M. Ollier, le vénérable fondateur, après avoir été lui-même dans sa jeunesse élève des Jésuites, aimait singulièrement à les faire travailler dans sa paroisse, où ils avaient leur noviciat ; que M. de Courson, dernier Supérieur, sur son lit de mort, leur avait recommandé à tous de professer toujours un grand respect et une profonde vénération pour ces bons et fidèles *serviteurs de Dieu ;* que c'était un de ses prédécesseurs, M. Quiblier, qui avait le premier rappelé les Jésuites à Montréal, en présentant à Mgr. le P. Chazelle pour y prêcher la retraite pastorale, etc., et qu'ainsi on ne pouvait avoir aucun doute que ce serait faire un grand plaisir au Séminaire de s'occuper activement d'une œuvre qu'il était prêt à seconder lui-même.

Après les préliminaires, trois résolutions furent successivement passées :

---

(1) Les R.R. PP. Oblats avaient eu l'attention, dont les remercie le Comité, d'honorer et d'encourager l'Assemblée de leur présence.

1o. Résolu : Que le Canada ayant été dès le commencement de la colonisation le théâtre des travaux et des souffrances des Révérends Pères Jésuites, et l'objet constant de leur dévouement le plus héroïque, ce pays doit leur conserver une grande reconnaissance.

2o. Résolu : Que pour mettre les Révérends Pères Jésuites à même de faire un plus grand bien parmi nous, il est nécessaire qu'ils aient une église.

3o. Résolu : Que pour arriver à ce but, une souscription doit être ouverte dans toute la ville de Montréal.

Proposée et développée par M. le Maire en termes bienveillants et sympathiques, la première résolution fut secondée par M. Devlin, dont nous essayerons de reproduire la pensée, et, si nous pouvons, les paroles :

" La motion de M. le Maire, tend à nous faire considérer la construction d'une Eglise pour les RR. PP. Jésuites, comme un acte de reconnaissance. Pour ma part, je crois que cette église sera plutôt un nouveau titre à notre reconnaissance qu'une manière de nous acquitter envers eux d'une dette de reconnaissance. En effet, pour qui sera cette église, si ce n'est pour nous, pour la prospérité du pays ? Qu'y trouveront les RR. PP. Jésuites, si ce n'est une occasion de nouveaux sacrifices pour le salut de nos âmes ? Aussi, est-ce avec plaisir qu'en mon nom, et en celui de mes concitoyens, je vous promets, Monseigneur, de n'être pas sourd à l'appel de votre Grandeur. (Applaudissements). Nous ne sommes pas précisément un peuple riche ; ce n'est pas, on le sait, le poids de nos capitaux (*the might of our capital*) qui nous a forcés de quitter notre vieille patrie ; toutefois, je puis assurer, sans craindre un démenti, que le peuple Irlandais, dispersé pour sa foi, n'a jamais manqué de générosité, n'a jamais reculé devant un sacrifice, quand il s'est agi des intérêts et de la gloire de la Religion. (Applaudissements prolongés). Permettez-moi donc de vous le répéter avec assurance, Monseigneur ; invités spécialement à prendre part à cette bonne œuvre, par vous pour qui nous n'avons jamais cessé d'éprouver la vénération et l'amour le plus cordial, nous saurons nous montrer fidèles à votre appel, et vous prouver en cette nouvelle occasion la sincérité des sentiments que je viens de vous exprimer."

M. Devlin remonte à la tribune pour rappeler le dévouement des

Jésuites, accourus en 1847-48, au milieu d'une épidémie qui coûta plus tard la vie au R.R. P.P. Du Merle et Schianski.

En proposant la seconde résolution, M. le Surintendant fit observer qu'à raison de sa position, il lui appartenait peut-être mieux qu'à personne de l'appuyer, pour des raisons auxquelles il ne sera pas inutile de donner une base historique.

La Compagnie de Jésus était en quelque sorte née et avait grandi en Canada avec la colonie. Pionniers de la civilisation, près de 250 de ses membres et une douzaine de martyrs l'avaient arrosée de leur sueur et de leur sang. Lors de la conquête, autant par justice que par égard pour les Canadiens, le gouvernement anglais traita les Jésuites avec égard : après le coup terrible qui ôtait à la Compagnie elle-même ses titres et sa vie, on eut encore égard à la douleur des enfants frappés dans ce qu'ils avaient de plus cher. Il y eut comme un hommage solennel de sympathie et de douleur. Le gouvernement ne voulut rien changer à leur existence ni à leurs habitudes. On les laissa jouir des biens considérables qu'ils tenaient de la libéralité des princes ou de quelques particuliers vertueux, et dont ils fesaient un usage aussi glorieux qu'utile. Ils conservèrent et leur titre et leur vêtement de Religieux. La loi même ne refusa pas de reconnaître jusqu'à la fin les actes publics qu'il fesaient en cette qualité. Cependant leurs rangs s'éclaircissaient sans pouvoir se renouveler.

" Le clergé, disait la *Gazette de Québec* (4 mars 1790), en annonçant la mort du P. de Glapion, perd en lui un prêtre pacifique et zélé, un fervent religieux ; les hôpitaux, un soutien aussi généreux que compatissant. Ses obsèques furent célébrées avec beaucoup de solennité, ses regrets, les larmes des pauvres, la tristesse peinte sur le visage de tous les assistants pendant la cérémonie prouvent combien il est regretté. Le P. de Glapion était du nombre de ces hommes qui devraient toujours vivre."

L'année suivante, c'était le P. Well que la mort enlevait à Montréal. Le P. Cazot, qui restait seul avec le P. de Villeneuve, se transporta à cette occasion à Montréal. (1.) Il distribua aux pauvres, aux hôpitaux et aux Eglises tout ce que renfermait la maison de la Société dans cette ville ; et, lorsqu'il n'y eut plus rien

(1) Gaz. de Québec, 14 avril 1791.

à donner, il revint à Québec, où il mourait lui-même le 16 mars 1800 : " Ses immences aumônes, dit encore à ce propos la *Gazette de Québec*, lui assuraient pour longtemps les bénédictions du pauvre. Il fut un de ces hommes dont la vie est un trésor caché, et la mort une calamité publique."

On sait ce que devinrent alors les maisons des Jésuites, malgré les réclamations plus d'une fois réitérées des membres canadiens à la Chambre : leur collége de Québec, une caserne ; leur église de Montréal, un temple ; l'emplacement de leur demeure, le Palais de Justice et le Champ de Mars d'aujourd'hui. Leurs biens, longtemps séquestrés, ont été enfin heureusement consacrés à l'éducation : il n'en est pas un de nous qui n'en ai hérité sa petite part.

Il ne s'agit pas ici sans doute de réclamation : mais il y a, au fond des cœurs, un sentiment de justice autant que de reconnaissance, contre lequel il n'y a pas de prescription ; et les Canadiens, outre les autres motifs, les motifs de foi, d'honneur, d'intérêt, doivent s'estimer heureux d'être ici les organes de la Société pour payer une dette qui les honore, et dont l'acquit ne peut que les faire bénir par l'arbitre des destinées humaines, s'il est vrai que c'est la *justice qui élève les nations.*

D'ailleurs, la ville de Montréal tend chaque jour évidemment à devenir davantage une ville cosmopolite ; il y afflue une population de toute tribu et de toute langue ; outre nos deux langues principales, j'apprends, dit l'orateur, que les Italiens, les Allemands, ont été obligés de se succéder, pour trouver dans l'étroite chapelle abritée sous ce toît les secours religieux dont ils ont besoin : or, il n'y a ici que la Compagnie de Jésus qui puisse rencontrer tous ces besoins, et où chacun soit toujours sûr de rencontrer à qui parler sa langue.

De plus, si nous considérons le mouvement de constructions religieuses de toutes sectes qui à lieu autour de nous, nous serons amenés à comprendre que, évidemment, nos frères séparés, dans leur intention nous construisent des églises, pour nous ou pour nos enfants ; eh bien, qui nous empêche de leur en construire nous-mêmes ? Et, si le moment vient où, dans une lutte pacifique, chacun s'efforcera de faire briller aux yeux d'autrui la vérité dans tout son jour, où trouverons-nous pour nous, pour nos enfants, pour tous

ceux qui la désirent, des organes de la vérité plus éloquents que ceux qui sont voués par état à la controverse et aux fortes études ?

Développant la même pensée, au milieu de plusieurs autres belles considérations, Mr. Cherrier distingue très heureusement entre la destination du clergé paroissial et celle du clergé auxiliaire. L'homme apostolique, dit-il, a un double ministère à remplir ; l'un consiste à maintenir dans la foi ceux qui croient déjà, à leur administrer tous les secours de la religion, à les environner de tous les soins de la charité, et c'est la tâche que le Séminaire de St. Sulpice a toujours remplie avec un zèle et un talent qui ne laissent rien à désirer ; l'autre consiste à expliquer les dogmes de notre sainte religion à ceux qui sont égarés, de quelque nature que soient leurs écarts ; à dissipper leurs préjugés, à combattre leurs erreurs, à les ramener à Dieu et à la vérité, et c'est pour ce ministère que la Compagnie de Jésus surtout a été providentiellement instituée ; or, pour qui connait son siècle, pour qui sait le cours du rationalisme et de tant d'autres doctrines dont les flots envahissent notre jeunesse, il n'y a nul doute que nous n'ayons bientôt besoin et que nous ne puissions espérer de voir faire parmi nous ce qu'ont fait ailleurs, les McCarthy, les Ravignan, les Félix. Et voilà pourquoi, tout en conservant à notre clergé paroissial ses droits, son action, notre reconnaissance et notre amour, nous devons travailler efficacement à mettre ses auxiliaires à même de nous rendre, à nous et à notre jeunesse, les services que nous avons droit d'attendre d'eux, et qu'eux seuls peuvent nous rendre.

C'est donc non seulement par devoir, par reconnaissance, par justice, par honneur ; mais par intérêt, par prudence, pour nous, pour notre postérité, que nous devons faire quelque chose pour ceux qui font tant pour nous, puisqu'il nous donnent ce qu'ils ont de plus précieux, leurs vie, leurs travaux, leur science, l'éducation de nos enfants, et, ce qui n'est pas moins précieux, l'éternité.

Telles ont été, en substance, exposées tantôt avec délicatesse et rapidité, tantôt avec effusion et abandon, les considérations de MM. Chauveau, Cherrier, Clerk, McKenna, Rodier, qui ont proposé ou secondé les motions.

Dans une seconde assemblée du comité chargé d'organiser la

souscription et de régler la manière de recueillir les fonds, nous avons encore recueilli de bonnes paroles et de nobles sentiments de la bouche des Hon. MM. Cartier, Mondelet, McGee, Meilleur, P. Ryan, etc. Peut-être tout est-il renfermé dans cette dernière pensée : la sympathie et le vœu public sont suffisamment acquis à cette œuvre, il n'y a plus qu'à agir. Ces MM. se sont en conséquence partagé les différents quartiers de la ville, et constitués en sous-comités, exprimant seulement le désir qu'un des R.R. P.P. voulût bien les accompagner dans leurs démarches auprès des citoyens.

Qu'il nous soit permis cependant d'ajouter quelques considérations encore, tirées d'un autre ordre de choses.

Nous croyons qu'il n'y a pas un vrai catholique à Montréal qui ne désire voir l'œuvre s'accomplir ; nous voudrions faire comprendre à chacun qu'il doit désirer d'y contribuer et y contribuer efficacement pour sa part ; non seulement parcequ'il n'est personne à Montréal qui n'ait participé directement ou indirectement aux bienfaits providentiels pour lesquels on provoque ici la reconnaissance publique ; non seulement parce qu'il n'est personne qui ne puisse espérer pour soi ou pour les siens une part aux secours religieux qui couleront de cette source, quelque soient ceux qui contribueront à l'ouvrir ; mais encore pour d'autres raisons :

Une église attenante au Collège Ste. Marie était en perspective depuis longues années, comme on peut le voir, du reste, par l'excavation creusée pour en attendre les fondements ; de graves difficultés en avaient ajourné le projet. Monseigneur, il faut le dire à sa louange, répugnait à un édifice dont les proportions ne répondaient ni à ses vues, ni à ses espérances : d'un autre côté, le terrain, outre les autres moyens, manquait, et tout allait encore une fois s'ajourner indéfiniment.

Les promoteurs de l'œuvre eurent l'heureuse pensée, pensée pleine de foi, de promettre à Dieu, autant que cela dépendait d'eux de consacrer leur future église au *Cœur de Jésus*. Une supplique en ce sens est adressée au *Messager du Sacré Cœur* (août 1863, intention No. 73.) O merveilleux effet de la prière ! Aussitôt toutes les difficultés s'applanissent ; le propriétaire du terrain se présente de la meilleure grâce du monde ; un de nos concitoyens,

malgré ses habitudes généreuses, s'étonne lui-même du sentiment de générosité qui l'inspire ; et une somme, qui eût suffi à l'édifice projeté d'abord, est consacrée à la seule acquisition du sol destiné à le recevoir.

C'est donc au Sacré Cœur de Jésus qu'il s'agit de préparer une demeure digne de lui, digne des grâces qu'il réserve à ceux qui l'aime ; or, écoutons la vénérable servante de Dieu à qui N. S. a révélé les trésors de son cœur :

" Que ne puis-je raconter, dit-elle, tout ce que je sais de cette " admirable dévotion, et découvrir à toute la terre les trésors de " grâces que J. C. renferme dans son cœur adorable, et qu'il a " dessein de répandre avec profusion sur ceux qui la pratique- " ront.... Mon divin Sauveur m'a fait entendre que ceux qui " travaillent au salut des âmes auront l'art de toucher les cœurs " les plus endurcis, et travailleront avec un succès merveilleux, " s'ils sont pénétrés eux-mêmes d'une tendre dévotion envers son " divin Cœur. Pour les personnes séculières, elles trouveront, par " ce moyen, tous les secours nécessaires à leur état ; c'est-à-dire, " la paix dans leurs familles, le soulagement dans leurs travaux, les " bénédictions du ciel dans toutes leurs entreprises, la consolation " dans leurs misères, et c'est proprement dans ce Cœur sacré " qu'elles trouveront un lieu de refuge pendant leur vie et princi- " palement à l'heure de la mort. Ah ! qu'il est doux de mourir " après avoir eu une tendre et constante dévotion au Sacré Cœur " de celui qui doit nous juger."

Voilà sans doute des motifs bien puissants pour nous porter à faire personnellement quelque chose pour un Cœur si aimant ; or, que pouvons-nous faire qui lui soit plus agréable que de contribuer à ouvrir dans notre pays ce céleste trésor dont il est dit : " *Vous puiserez avec joie aux sources du Sauveur?*" O ! si les pères et les mères pouvaient lire dans l'avenir, et voir combien de leurs enfants devront peut-être, un jour, leur bonheur de toute nature, à cette source du salut éternel, comme ils s'empresseraient d'acquérir pour leur famille un titre personnel à ce précieux héritage ! d'ouvrir, par un pieux sacrifice, le Cœur du divin Sauveur, pour ce pauvre enfant qui viendra un jour le prier de cicatriser toutes ses blessures.

Il n'est point de personne, si humble qu'elle soit, qui ne puisse aspirer au bonheur de contribuer à cette bonne œuvre: Un jour, raconte le vénérable Boudon, on élevait ainsi un Sanctuaire à la gloire de Dieu; les fidèles étaient invités à y concourir: une femme âgée se présente, le serviteur de Dieu veut refuser son offrande, parce que, lui dit-il, elle était pauvre.—"Pauvre! mon Père, répond celle-ci, en se redressant dans sa dignité de chrétienne, sachez que je suis la fille d'un grand Roi, et héritière d'un royaume," et elle ne voulut pas qu'on bâtit un temple à ce Roi du ciel, sans y mettre au moins son grain de sable.

O femme plus admirable qu'on ne peut dire! Vous avez trouvé votre semblable parmi nous. Sache la postéritée que la première offrande pour cette œuvre a été présentée par la plus pauvre communauté de Montréal: à peine le premier mot en fut prononcé, au commencement de l'année, que la *Providence* s'empressa d'envoyer $60 pour sa part; ce sera la première pierre de l'édifice, et sans doute ce ne sera pas la moins bénie.

Un honnête Irlandais, qui s'était acquis à la sueur de son front une petite fortune, sembla se réveiller et sourit une dernière fois sur son lit de mort en entendant dire qu'un nouvel édifice allait s'élever à la gloire de Dieu; il promit son concours. Sa veuve a spontanément rempli ses intentions; sur sa petite part de l'héritage, elle y consacre $600.

Nous avons la confiance que ces beaux exemples trouveront des imitateurs; que chacun voudra acquérir un droit personnel aux bénédictions du ciel, que les pauvres même mêleront leurs petites oboles à de plus riches offrandes; et, quoique la réalisation de l'œuvre dépend beaucoup sans doute du dévouement des personnes aisées, nous serions heureux de voir l'édifice composé d'une multitude de ces petits sacrifices qui supposent presqu'autant d'actes de vertu qu'il renfermerait de grains de sable: qu'il n'y ait du moins personne qui ne donne gloire et honneur à celui qui prépare à tous grâce, protection et salut.

Cette notice était sous presse, lorsqu'a paru la lettre suivante de Mgr., qui en fera le couronnement naturel.

" Nous avons la satisfaction de vous annoncer, N.T.C.F., que les procédures, pour la bâtisse de l'église des R.R. P.P. Jésuites, sont heureusement terminées ; et que deux de ces Pères vont commencer à faire, dans cette ville et ses environs, une collecte, qui a été jugée nécessaire, pour subvenir aux frais de cette construction, par l'assemblée des citoyens, tenue au Collège Ste. Marie, le 6 courant.

En vous invitant à contribuer généreusement, et selon vos moyens, à la construction de cette nouvelle église, qui ne peut manquer d'être, pour Montréal, un véritable monument religieux, en même temps qu'un ornement pour cette grande cité, nous croyons devoir vous recommander de faire attention que cette nouvelle église sera érigée à l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, qui est pour nous tous une source inépuisable de tous biens ; et qu'elle remplacera une première église que les Pères de la Compagnie de Jésus construisirent ici, il y a environ deux siècles, et dans laquelle nos religieux ancêtres allaient chanter les louanges de la glorieuse Mère de Dieu, en fréquentant les offices de la congrégation des hommes, qui s'est si heureusement conservée, par le zèle de vos pasteurs, jusqu'à ces jours où elle se développe d'une manière si consolante et où elle produit de nouveaux rameaux.

Aujourd'hui comme alors, les Pères Jésuites voudraient pouvoir bâtir à leurs frais et dépens cette église, qui les mettra en état d'aider vos pasteurs à rendre à la population catholique tous les secours en leur pouvoir. Mais cela leur est devenu impossible : par le malheur des temps, ils ont été dépouillés des biens qu'ils avaient acquis dans ce pays, au prix de tant de sacrifices.

Nous allons donc, N.T.C.F., y suppléer, en contribuant de toutes nos forces aux frais de construction qui vont se faire pour rendre leur église à ceux qui sont les dignes frères des apôtres, qui ont planté la foi et prêché l'Evangile dans ce pays, au milieu de toutes les souffrances d'un pénible apostolat. Ce sera avec cette joie sainte, qui relève infiniment le prix du sacrifice qui nous est demandé, que nous allons contribuer à ce nouvel établissement religieux, dans lequel toute la population trouvera de puissants secours pour s'affermir dans la foi et la piété.

Notre jeunesse surtout, sur laquelle sont fondées toutes nos espérances, et qui déjà, dans son instinct religieux, est allée demander une protection à ces hommes que la Divine Providence place, dans tous les pays, pour lui donner cette sage et heureuse impulsion qui conduit à de grandes choses, s'abritera sous les toits de cet édifice sacré, et y recevra ces salutaires inspirations qui en feront une jeunesse d'élite, telle qu'elle doit être pour être notre gloire et notre couronne à tous."

Cette lettre, que Mgr. priait chaque prêtre chargé de faire le prône, de lire et de commenter à la Messe solennelle de Noël, n'a pas besoin de commentaire, et tous les bons catholiques l'entendront, nous en avons la confiance.

Quant aux personnes, même étrangères à Montréal, à qui parviendra cet *Appel*, et qui voudraient, en prêtant leur concours aux fidèles de cette ville, faire un petit sacrifice pour le *Cœur de Jésus*, nous les invitons à joindre leurs noms à leurs offrandes, soit en les confiant à quelqu'un des membres du comité, soit en les adressant directement au Procureur du Collège Ste. Marie (Montréal, rue Bleury, C. E.). Ces noms seront religieusement conservés dans les archives du Collège, et pour cause : car, d'après les constitutions de la Compagnie de Jésus, un certain nombre de messes et autres prières, distribuées par chaque semaine, mois et année, sont assurées à perpétuité à ceux qui prennent personnellement ou collectivement le titre de fondateurs ou de bienfaiteurs insignes d'une maison. Nous avons donc la confiance que les enfants de Dieu seront cette fois aussi prudents que les enfants du siècle, et que plus d'un voudra s'assurer, pour lui et sa postérité, un titre à ces précieux suffrages, un droit au souvenir des fidèles qui viendront prier dans ce sanctuaire, une part à tout le bien qui s'y fera.

Enfin, nous prions ceux à qui Dieu inspirera cette générosité, de considérer quels embarras ils éviteraient aux collecteurs de la souscription, qui auront sans doute bien de la peine à atteindre toutes les bonnes volontés, s'ils voulaient bien faire parvenir eux-mêmes directement leur offrande au Collège, où elle sera toujours reçue avec reconnaissance, quelque minime qu'elle soit. Les RR. PP. doivent attendre le résultat de cette souscription avant de prendre avec les

contracteurs des engagements définitifs. En se hâtant on as
donc l'ouverture des travaux pour le printemps prochain.
leurs, donner promptement, c'est donner deux fois et au
ses mérites devant celui qui pèse tout dans sa balance e
laisse rien sans récompense.

A. M. D. G.

tant on assurerait
prochain. D'ail-
ois et augmenter
balance et qui ne